



Observatoire du FTTH

Analyse trimestrielle : 4^{ème} trimestre 2020

Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>

<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>

Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.
- En conséquence, le taux de couverture de certaines communes ou territoires a pu baisser de façon parfois significative sur certaines communes entre la fin 2019 et le début 2020, bien qu'en réalité le nombre de prises construites augmente pourtant continuellement.

Métropole du Grand Paris

T4
2020

3.932.209 locaux
raccordables en FTTH

Taux de couverture :
91,1%

Variation du trimestre :
+1,1%

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain serait tout juste atteint si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



L'augmentation du taux de couverture est à un niveau relativement bas, surtout en comparaison avec le reste de la France. Cela s'explique par une progression très faible sur certains territoires, notamment dans la zone AMII. Ce constat est en décalage avec le reste de la zone AMII française, et témoigne de la difficulté à réaliser le raccordement des derniers pourcents de zones non couvertes.

De plus, le rythme de la construction de nouveaux locaux et le rythme de déploiement sont assez proches, expliquant également la faible progression du taux de couverture global. Enfin, l'objectif initial de 100% à l'horizon fin 2020 n'est donc pas atteint, et l'objectif de 100% à fin 2022 serait atteint à la toute fin de l'échéance (T4 2022) au rythme actuel.

Territoires

T4
2020

7 territoires sont
aujourd'hui couverts à
plus de 90%

On constate un rattrapage entre Est et Ouest, où un territoire comme Grand Paris Grand Est atteint un niveau de couverture assez proche de celui des territoires qui sont situés dans le département des Hauts-de-Seine par exemple.



Progression maximale :
+ 7,9%

concerne les territoires de Grand-Orly Seine Bièvre sur lequel le taux de locaux raccordable est passé de 78,3% à 86,2% sur le trimestre écoulé.



Comme au troisième trimestre, la progression à l'Ouest de la Métropole est inférieure aux autres territoires. Le rattrapage est ainsi normal à ce stade du déploiement, mais les écarts de progression sont maintenant majeurs : Paris Ouest La Défense n'a progressé que de 0,8% par exemple.

Pour ce trimestre, Est Ensemble et Plaine Commune sont les territoires les moins bien desservis avec 81% de locaux raccordables, un niveau qui permet cependant de ne plus avoir de territoires en dessous de 80% de couverture.

Communes

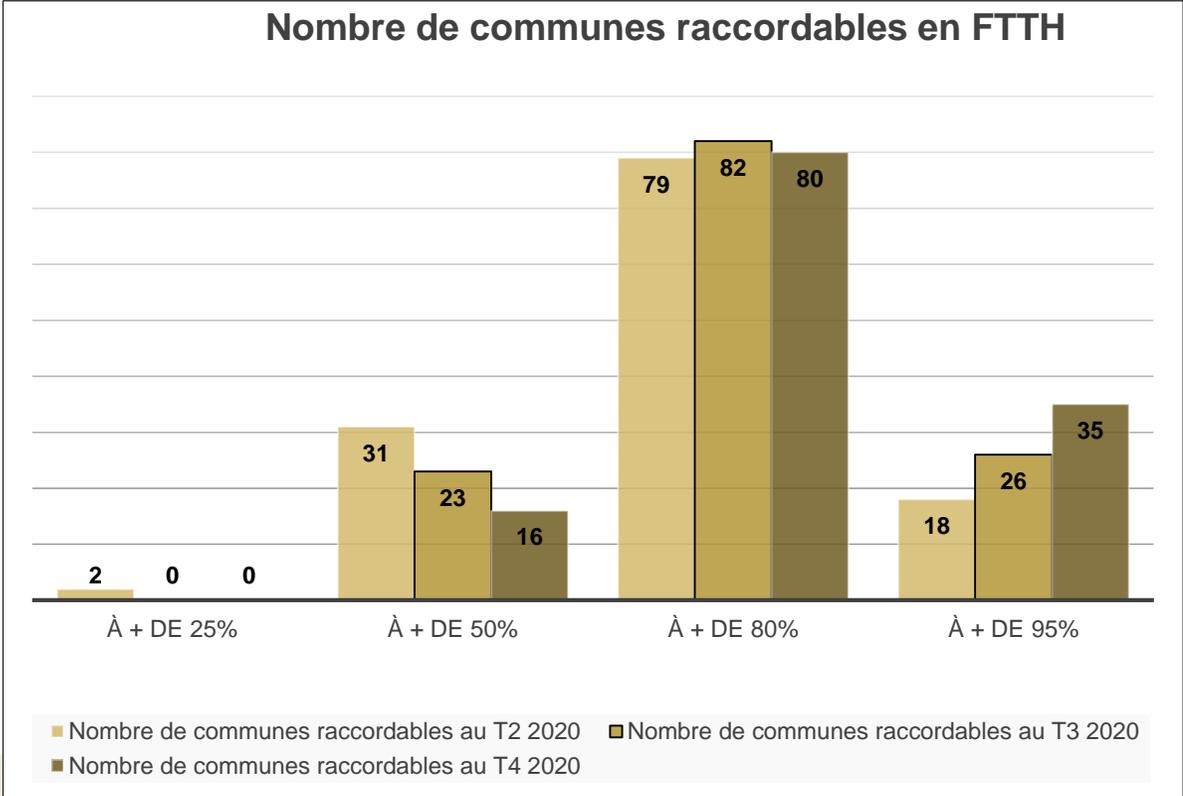
T4
2020

**Vitry-sur-Seine +34%,
soit 13.538 locaux raccordables
supplémentaires**

**Rosny-sous-Bois +22%,
soit 4.432 locaux raccordables
supplémentaires**

**Pierrefitte-sur-Seine +16%*
soit 1.780 locaux raccordables
supplémentaires**

* : par rapport au trimestre précédent



Au rythme actuel, nous pourrions ne plus avoir de communes en dessous de 50% de taux de couverture à la fin de l'année 2021.

Zoom sur :

La complétude sur les territoires

T4
2020

Paris Ouest La Défense

Taux de couverture :
93,1%

Nouveaux locaux raccordés
2.664

Variation du trimestre :
+0,8%

Nouveaux locaux construits
1.375



On note ici que, sur un territoire au taux de couverture élevé, le nombre de nouveaux locaux raccordés tend à se rapprocher du nombre de nouveaux locaux construits. Or, pour que le taux de couverture continue de progresser, il faut que le nombre des nouveaux locaux raccordés soit supérieur à celui des nouvelles constructions.

Ce sujet va devenir un enjeu majeur sur la prochaine période, car, comme on le constate sur la zone très dense (ZTD), le risque est que des poches de locaux difficiles à raccorder soient laissées de côté au terme de l'objectif (fin 2022).

Point de vue

sur le territoire de la Métropole (1/2)

T4
2020

A l'origine, le 31 décembre 2020 aurait dû coïncider avec une couverture à 100% du territoire des communes en zone AMII. Au T4 2020, cet objectif n'est pas atteint. Quelle appréciation peut-on porter sur le niveau de couverture à cette date ?

« Les deux opérateurs Orange et SFR, chargés de déployer le réseau horizontal sur les communes de zone moins dense d'initiative privée, dite zone AMII, avaient en fait déjà ramené leurs engagements de couverture à 92% de foyers raccordables au 31 décembre 2020, les 8% de prises restantes devant être au moins raccordables sur demande. L'objectif d'une couverture à 100% de la zone AMII est désormais renvoyé à fin 2022.

Le constat que l'on peut faire à la fin de l'année 2020 est que l'objectif prévu n'est pas atteint ni au niveau national (il est de 81% seulement), ni sur le territoire métropolitain, même si on en approche davantage (86,5%).

Sur le territoire de la Métropole, l'objectif d'une couverture intégrale de la zone AMII reste atteignable d'ici fin 2022 à la condition de ne pas réduire le rythme des déploiements.

Or, on constate que celui-ci tend à fléchir, d'une part parce que les dernières prises sont parfois plus compliquées à aller chercher, mais aussi du fait de la densification urbaine qui reste dynamique sur le territoire métropolitain. Sur certaines communes sur lesquelles le rythme de construction de nouveaux logements est important, on peut observer que le taux de couverture va ainsi mécaniquement diminuer malgré la progression du nombre de logements raccordés. »

Point de vue

sur le territoire de la Métropole (2/2)

T4
2020

Le rythme des déploiements n'est pas le seul problème que rencontrent nos concitoyens pour accéder à la fibre. Sur la dernière période, beaucoup d'entre eux se plaignent également de ne pouvoir accéder à la fibre bien que leur logement soit raccordable, en raison notamment des difficultés rencontrées lors de leur raccordement :

« C'est en effet un réel souci. Au-delà des questions de quantité se pose aussi la question de la qualité des déploiements. Le mode opératoire imposé par les grands opérateurs commerciaux nationaux pour le raccordement final de l'abonné, appelé mode « STOC » (pour Sous-Traitance Opérateur Commercial), aboutit à confier le raccordement, et donc le déploiement des derniers mètres de fibre, à un sous-traitant intervenant pour le compte et sous le contrôle de l'opérateur commercial. On observe depuis de nombreux mois que la forte progression des demandes de raccordements à la fibre, accélérée encore sans doute par les effets de la crise sanitaire et la généralisation du télétravail, se traduit aussi par une tension sur les ressources mobilisées pour réaliser ces raccordements et une baisse significative de la qualité des raccordements.

Trop souvent, la formation insuffisante des sous-traitants envoyés sur le terrain pour réaliser ces raccordements aboutit à ce que les process et règles de l'art ne soient pas respectés et que l'on aboutisse à des malfaçons et des échecs de raccordement. Aujourd'hui, on observe en moyenne que plus d'un raccordement sur cinq ne peut aboutir. Pire, des abonnés déjà raccordés sont parfois déconnectés accidentellement lors du raccordement d'un autre abonné. L'ARCEP s'est officiellement saisie du problème et doit rapidement y mettre bon ordre. Le SIPPAREC a adopté à ce sujet un vœu lors du dernier comité syndical du 25 mars. L'AVICCA est également fortement mobilisée sur ce dossier. »

Serge FRANCESCHI, Vice-Président du SIPPAREC, Vice-Président de l'AVICCA, Maire-adjoint d'Alfortville

Zonage réglementaire

T4
2020

Zone RIP* : le taux de couverture est à 96,6% au T4 2020 (+1%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 31% au T4 2020.

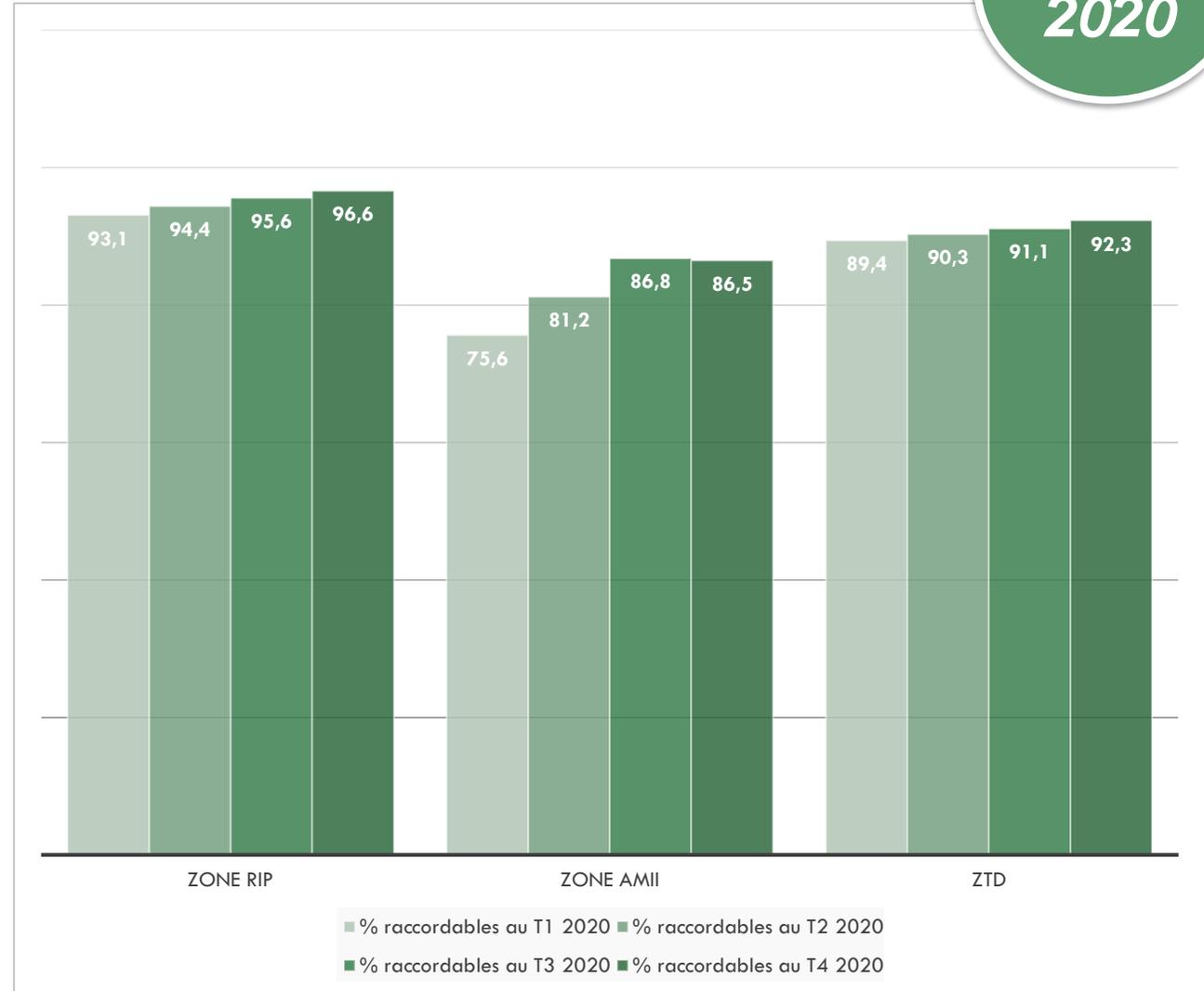
Zone AMII* : le taux de couverture est à 86,5% au T4 2020 (-0,3%).

- Orange¹ : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 84,1% (-2,5%).
- SFR¹ : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 91,2% (-0,1%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 81% au T4 2020.

ZTD* : le taux global à 92,3% au T4 2020 (+1,2%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 85% au T4 2020.

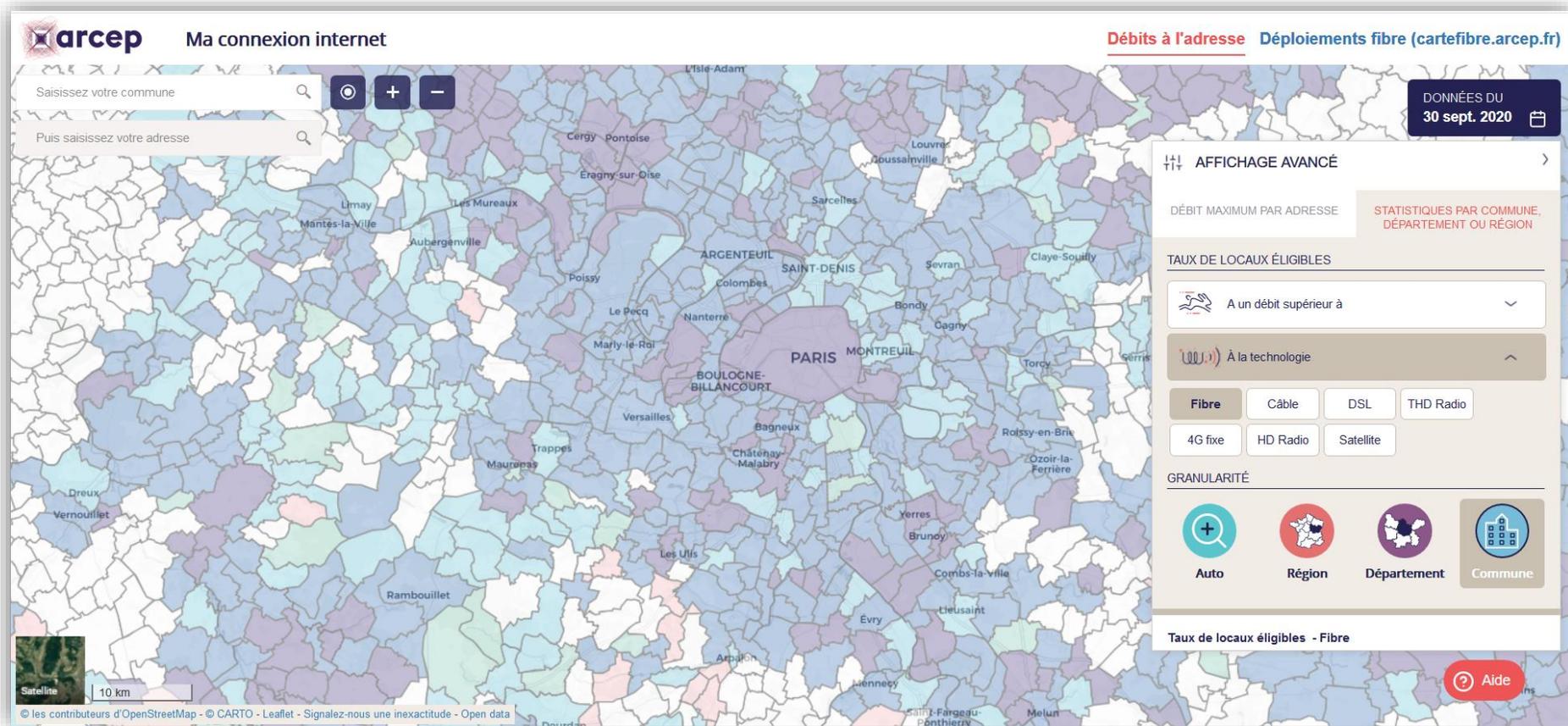


* : [consultez le glossaire](#)

¹ : il est à noter que les communes avec un périmètre partagé entre les 2 opérateurs ne sont pas comptabilisées dans le total de chaque opérateur pris individuellement

Zoom sur :

Maconnexioninternet.arcep.fr – outil ARCEP



Maconnexioninternet est le nouvel outil de l'ARCEP au service des collectivités et des acteurs du THD en France.

L'objectif est de produire un moteur de recherche cartographique pour connaître les technologies et les débits disponibles pour une adresse donnée.

En entrant une adresse sur le site, on peut retrouver :

- L'ensemble des opérateurs disponibles
- Les technologies d'accès disponibles : réseau filaire (fibre, câble, cuivre) ou réseau hertzien (4G fixe, THD radio, etc.)
- Les débits maximums pouvant être obtenus

Les données sont aujourd'hui mises à jour tous les semestres, l'objectif étant une mise à jour tous les 2 mois à terme.

Ces données à l'échelle de la commune pourront à terme être intégrées dans l'**Observatoire des déploiements FttH sur les territoires de la Métropole du Grand Paris**.